

## SIEA Caux Nord Est

### L'essentiel de l'année 2023 - Service d'Assainissement Non Collectif

#### Territoire desservi

La compétence assainissement non collectif concerne les communes suivantes : AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, ETALONDES, EU, FLOCQUES, FRESNOY FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LE MESNIL-REAUME, LES IFS, LONDINIÈRES, LONGROY, MELLEVILLE, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX, PUISEVAL, SAINT MARTIN LE GAILLARD, SAINT OUVEN SOUS BAILLY, SAINT PIERRE EN VAL, SAINT REMY BOSROCOURT, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY CAPVAL.

Au 31 décembre 2023, le service SPANC dessert 32 communes, soit 2107 abonnés.

#### Patrimoine et activité du service

515 installations ont été réhabilitées sous maîtrise d'ouvrage publique depuis la prise de compétence réhabilitation du SPANC en 2000.

En 2023, **17 installations** sous maîtrise d'ouvrage publique ont été réalisées. **17 installations diagnostiquées**, **361 visites** de fonctionnements, **25 avis** sur certificats d'urbanisme donnés, **29 instructions** de permis de construire réalisées et **13 contrôles de réalisation sous maîtrise d'ouvrage privée**.

#### Performances de l'épuration

**52% du parc d'installations ANC en classe conforme ou non conforme mais fonctionnel (sans risque).**

Absence de défaut (conforme) : 32% ;

Installation nécessitant des recommandations de travaux : 7%

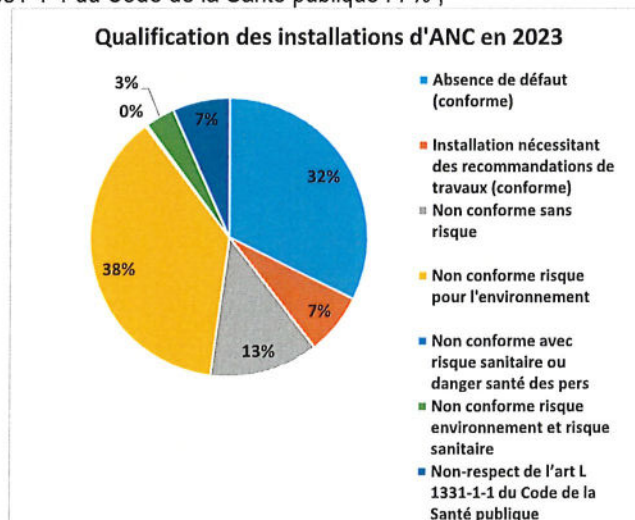
Non-conforme mais fonctionnel sans risque : 13%

Non conforme (inclut les risques de pollution) : 38%

Non conforme avec risque sanitaire ou danger pour la santé des personnes : 0%

Non conforme avec risque sanitaire et environnemental : 3%

Non-respect de l'art L 1331-1-1 du Code de la Santé publique : 7% ;



#### Prix de l'assainissement non collectif

Le prix varie entre 40,70 € et 278,30 € TTC (selon niveau de prestation apporté) pour une facture de 120 m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de 0,34 à 2,32 € TTC/m<sup>3</sup>.

Le prix du service comprend :

**Part pour la Collectivité** : Abonnement contrôle de 37,00 € HT/an et la consommation entretien pour les installations réhabilitées de 1,80 € HT/m<sup>3</sup>.

**Cette rémunération va disparaître au fil des années (2028), puisque depuis 2020 l'entretien se facture à la prestation.**

Ces sommes sont complétées par les taxes (pollution, préservation) qui sont reversées aux services de l'Etat.